

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 mai 2023

Approbation des résolutions agréées par le Conseil d'administration Très large soutien des actionnaires (89%) à la Résolution consultative Climat 2023 présentée par la Compagnie

Paris, 26 mai 2023 – L'Assemblée générale mixte des actionnaires de TotalEnergies SE s'est réunie le 26 mai 2023 sous la présidence de M. Patrick Pouyanné. Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration dont notamment :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2022 et la distribution d'un dividende total de 3,81 euros par action (dividende ordinaire et dividende exceptionnel)
- Le renouvellement pour une période de trois ans des mandats d'administrateur de Mme Marie-Christine Coisne-Roquette et de M. Mark Cutifani
- La nomination pour une période de trois ans de M. Dierk Paskert et de Mme Anelise Lara en qualité d'administrateurs
- L'approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice ainsi que la politique de rémunération applicable en 2023 au Président-directeur général
- Diverses délégations de compétences et autorisations financières consenties au Conseil d'administration
- La suppression des droits de vote double soutenue par la quasi-totalité des actionnaires (>99%)

En outre, l'Assemblée générale a émis un avis consultatif favorable sur le rapport Sustainability & Climate - Progress Report 2023, rendant compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et de ses objectifs en la matière à horizon 2030, et complétant cette ambition. **Les actionnaires ont ainsi voté en faveur de la résolution consultative proposée par le Conseil d'administration à une très large majorité, avec 89% des voix exprimées**, confortant le vote exprimé par les actionnaires en 2022 ainsi que la stratégie de la Compagnie. A l'inverse, la résolution consultative déposée par un groupe d'actionnaires concernant les émissions indirectes dites de scope 3 a été rejetée par 70 % des voix exprimées, suivant ainsi la recommandation du Conseil. **Le Conseil d'administration poursuivra son dialogue avec tous les actionnaires concernant la stratégie Climat de la Compagnie.**

Les résultats complets des votes ainsi que les présentations effectuées aux actionnaires seront disponibles le 31 mai sur le site internet totalenergies.com.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présente dans près de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com / [@TotalEnergiesPR](https://twitter.com/TotalEnergiesPR)
Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



[@TotalEnergies](#)



[TotalEnergies](#)



[TotalEnergies](#)



[TotalEnergies](#)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").